

CAP

MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION



FORMATION PAR ALTERNANCE / 2 ANS

CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

N°RNCP35319

PUBLIC CONCERNÉ :

- Après une 3ème de collège
- Autres parcours* (possible cycle en 1an après échange avec le responsable de formation).

PRÉ REQUIS, DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS :

- Age : de 15 à 29 ans révolus, en contrat d'apprentissage.
- Age : de 16 à 25 ans révolus afin de compléter leur formation initiale, Demandeurs d'emploi.
- Âgés de 26 ans et plus, pour contrat de professionnalisation.

MOTIVATION À EXERCER LE MÉTIER VISÉ ET POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE.

INSCRIPTIONS : compléter un dossier d'inscription, participer à un entretien de validation du projet professionnel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

TARIFS :

FORMATION GRATUITE POUR LE CANDIDAT EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Les frais liés à la pension ou ½ pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenant(e) / ou son représentant légal
pour plus d'informations, veuillez nous contacter

OBJECTIFS :

Bloc 1: Etude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Bloc 2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple
- Organiser son intervention et son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage
- Implanter un ouvrage
- Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature
- Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage
- Réaliser un doublage en complexe isolant
- Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure
- Traiter les joints et réaliser les enduits de finition
- Mettre en oeuvre un plafond modulaire
- Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages
- Replier le chantier

Bloc 3 : Réalisation de travaux spécifiques

- Echanger, rendre compte oralement
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite
- Construire un ouvrage en briques plâtrières
- Réaliser des enduits de plâtre

DURÉE DE LA FORMATION

910H

sur 2 ans

Formation en présentiel

NIVEAU DE SORTIE

**DIPLOME RECONNU
PAR L'ETAT
niveau 3**

RYTHME DE L'ALTERNANCE

**13 SEMAINES
EN CFA**

en 1ère et 2ème année

CONTENU DE LA FORMATION :

MATIÈRES GÉNÉRALES	
Géographie, Enseignement Moral et Civique	130 H
Mathématiques, Sciences	130 H
Anglais	52 H
Arts appliqués	52 H
EPS	78 H
MATIÈRES PROFESSIONNELLES	
Gestion de l'alternance	52 H
Technologie du métier (lecture plan, dessin) / travaux pratique	300 H
Prévention Santé Environnement (SST)	76 H
Chef d'oeuvre	40 H

MÉTHODES MOBILISÉES :

PÉDAGOGIE DE L'ALTERNANCE spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel

Accompagnement social et professionnel individualisé

Salles de cours équipées de vidéo-projection, Espace numérique, CDI, Salle d'examen pour les CCF.

Plateaux techniques : Ateliers couverts pour réalisation d'ouvrages, extérieurs réservés pour les ouvrages plus conséquents. Diverses machines et engins de chantier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation des acquis en centre de formation (devoirs surveillés, production personnelles, entraînement aux épreuves...)
- Évaluation en entreprise
- Impossibilité de valider par blocs de compétences

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

BP Peintre applicateur de revêtements

Métiers du plâtre et de l'isolation : en plâtrerie sèche (mise en oeuvre de plaques de plâtre) et traditionnelle (réalisation d'enduits), sur plafonds modulaires, et dans l'isolation intérieure thermique et acoustique

RÉMUNÉRATION :

L'apprenti(e) ou le stagiaire de la formation professionnelle perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Rémunération consultable sur le site du ministère du travail.

<https://travail-emploi.gouv.fr/>

ACCÈS PAR TRANSPORT :

L'établissement assure une navette entre la gare de BELLEGARDE et la MFR uniquement le lundi matin entre 9:00 et 9:30. et le vendredi départ de la MFR à 15:00.

- Gare SNCF de BELLEGARDE
- Parking gratuit (véhicules légers)

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Le CFA accompagne les apprentis dans la constitution de leur dossier et l'obtention des financements nécessaires le cas échéant

Contact :

Mme SBERRO Patricia
Tél : 04.50.77.97.25

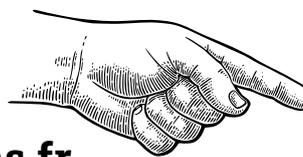


MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
À FRANCLENS

www.mfr-franclens.fr

101, chemin des Folliets 74910 Franc lens
04 50 77 97 25 • mfr.franclens@mfr.asso.fr



@mfr_franclens